

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 60 (1963)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

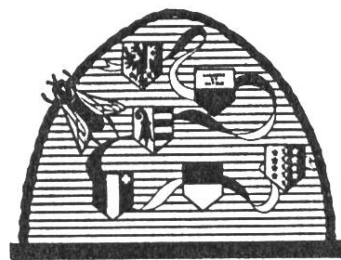
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie



† *ANDRÉ EICHER*

Le 25 janvier 1963 décédait à l'Hôpital de Saint-Imier, après une pénible maladie et à la suite d'une délicate opération, M. André Eicher, notre cher et dévoué caissier. L'impitoyable faucheuse a eu raison de cet homme de robuste constitution et l'a enlevé brutalement à l'affection des siens à l'âge de 52 ans seulement.

Entré dans notre section en 1941, André Eicher s'imposa d'emblée par ses connaissances apicoles, son esprit éveillé et son entregent. Ces qualités le firent apprécier, aussi devint-il bientôt le caissier exact et compétent que tous aimaient, poste qu'il remplit durant 15 ans. Il géra aussi consciencieusement les finances de la Fédération jurassienne et s'acquitta avec savoir-faire de la délicate fonction d'inspecteur des ruchers du district de Courtelary. Tous ces états de service ont acquis à notre ami trop tôt disparu l'estime et la reconnaissance d'un large cercle d'apiculteurs !

En décembre 1938 André Eicher était nommé garde-police à Saint-Imier et resta jusqu'à sa mort au service de la commune, donnant entière satisfaction aux autorités. Au demeurant il fut, étant plus jeune, un sportif et ses mérites, comme patineur, valurent maints succès au Saint-Imier-Sports.

Nous réitérons à sa famille nos vives condoléances, l'assurant que nous garderons de son cher défunt le meilleur des souvenirs.

E. W.

† *HENRI BOURQUIN*

Le 15 janvier 1963 M. Henri Bourquin, ancien agriculteur à Sonceboz-Sombeval, s'éteignait paisiblement, à l'âge respectable de 86 ans, après une très courte maladie.

Né le 10 décembre 1876, il s'intéressa de bonne heure à l'apiculture, puisqu'il entra dans notre société à l'âge de 21 ans et lui resta fidèle jusqu'au bout. Aussi eûmes-nous le plaisir de lui remettre en 1947 le plateau offert par la Romande aux vétérans accusant 50 ans de sociétariat. Henri Bourquin fut un apiculteur émérite ; praticien accompli, il ne ménageait pas ses judicieux conseils et chacun prenait plaisir à sa conversation enjouée et à ses propos, toujours marqués au coin du bon sens. Jusqu'il y a une dizaine d'années, il fut un participant zélé à nos assemblées.

Henri Bourquin joua aussi un rôle en vue dans son cher village de Sonceboz, dont il fut le maire pendant 11 ans et membre du Conseil de paroisse jusqu'à son décès, soit durant 49 ans consécutivement, un record ! Il fit partie aussi du Grand Conseil bernois pendant deux législatures, sauf erreur.

Que toute sa famille veuille croire à notre sympathie et accepter nos bien sincères condoléances. Le soussigné, en particulier, gardera du défunt un lumineux souvenir.

E. W.

† CHARLES JACCARD DES ADDREYS

Après une longue et pénible maladie, le doyen des apiculteurs de la région de Sainte-Croix n'est plus. Le mardi 5 mars, une nombreuse suite de parents et d'amis accompagnaient M. Charles Jaccard des Addreys à sa dernière demeure.

Agé de 80 ans, M. Jaccard était un homme pacifique, toujours content de son sort. Il nous laisse un bel exemple de bonté et de bienveillance.

En apiculture, notre collègue savait donner de précieux conseils avec l'humour qui le caractérisait et la grande modestie qui était sa qualité dominante.

Entré dans la Société d'apiculture en 1918, il reçut le gobelet pour 35 ans d'activité en 1953. Pendant de longues années il assurait les pesées des ruches sur bascule pour la région. Sa santé l'a contraint à abandonner ses ruches les unes après les autres et, l'an dernier, avec sa dernière, il cessa toute activité auprès de la section Grandson et Pied du Jura.

C'est un ami qui s'en va. Nous gardons de M. Jaccard des Addreys un fidèle souvenir et adressons à sa famille notre vive sympathie.

Au nom du groupement des apiculteurs de Sainte-Croix et environs :

R. G.

† MARCEL SOAVI

La section de Nyon est en deuil. Son cher président d'honneur s'en est allé, laissant un vide immense parmi ses collègues et amis.

Vendredi 15 mars, au temple de Gingins, rempli d'une assemblée émue, de nombreux témoignages d'amitié, de reconnaissance et d'estime lui furent rendus. Successivement, des représentants des autorités communales, de la Société pédagogique vaudoise, de la SAR, des anciens élèves dirent ce que fut Marcel Soavi dans les différents domaines où s'exerça sa riche personnalité. L'« Echo de la Dôle » prit congé de son ancien directeur par l'exécution d'un chant.

Arrivé tout jeune à Gingins, Marcel Soavi devait y faire toute sa carrière. Durant trente-cinq ans, il fut le régent de village compétent, dévoué, sévère et respecté. Entouré de collègues qui, comme beaucoup d'instituteurs d'alors, consacraient leurs loisirs à l'apiculture, il ne tarda pas à suivre leur exemple, pour devenir rapidement un passionné des abeilles.

Entré dans la section en 1919, bientôt actif membre du comité, il devint président en 1934. Sous sa dynamique impulsion, notre société prit bientôt un essor réjouissant. Conférences et cours se multiplièrent, l'effectif monta à plus de cent septante membres. Sous une rude écorce, notre ami cachait un excellent cœur. Lorsqu'une cause lui paraissait juste, il savait la défendre avec son abrupte franchise et la faire triompher. Sa forte personnalité devait forcément lui susciter des oppositions et même des rancunes, mais ses adversaires eux-mêmes rendaient hommage à sa compétence et à sa droiture.

Devenu président de la Fédération vaudoise pendant les années de guerre, Marcel Soavi prit en mains avec vigueur la cause des apiculteurs et contribua fortement à l'obtention de sucre à des conditions inespérées.

Ses mérites furent reconnus. Il fut acclamé président d'honneur de sa section et président d'honneur de la FVA.

Une voix plus autorisée parlera de l'activité de Marcel Soavi sur le plan romand.

Quant à nous, ses collègues de Nyon, c'est le cœur étreint par une profonde tristesse que nous adressons un dernier hommage de reconnaissance à l'ami sûr et dévoué que fut notre cher président d'honneur.

Ed. Bassin.

Comptes rendus

SECTION DES ALPES

Réunie à Aigle en séance de printemps ce 10 mars, l'assemblée est ouverte par le vice-président, M. Adrien Cherix. Il salue les nombreux membres présents, une centaine, souhaite à tous une heureuse journée. Il rappelle la mémoire de notre président défunt, M. Ed Fankhauser. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire. L'éloge du défunt sera prononcé pendant la séance de l'après-midi. Puis il demande à l'assemblée de désigner un nouveau président. M. Jean Borloz présente M. Albert Henchoz, notre dévoué caissier. M. Henchoz répond que les anciens membres du comité n'accepteront pas la place de président. Il présente alors M. Adrien Paroz, jeune membre du comité, personnage dynamique, excellent apiculteur qui est nommé à l'unanimité. M. Paroz remercie l'assemblée de la confiance qui lui est témoignée et demande à chacun et surtout au comité de le seconder dans la grande tâche qu'il accepte. Puis il prend sa fonction et l'ordre du jour est suivi.

L'assemblée accueille deux nouveaux membres : M. Gilbert Rudaz, à Villedneuve, et M. Louis Gay, à Chesières. M. Louis Roussy, à Aigle, est nommé comme contrôleur des miels ; M. Adrien Cherix est appelé comme suppléant. Une course est prévue pendant la belle saison ; le comité est chargé de l'organiser en temps voulu ; but : la vallée de Bagnes.

Adresse du président : M. Adrien Paroz, Bd Paderewski 17, Vevey.

Le comité recommande aux membres de la section de s'inscrire nombreux pour le concours de ruchers de 1963. Préparez dès ce printemps votre matériel pour une présentation la plus soignée possible.

Le secrétaire.

MONTAGNES NEUCHATELOISES

Assemblée générale de printemps bien revêtue au Buffet de la Gare à La Chaux-de-Fonds, le dimanche 24 février 1963.

Il appartenait tout d'abord au nouveau président, M. J. Boichat, de saluer parmi les quarante participants, le conférencier du jour, M. Molleyres, de Saint-Imier et deux vétérans, MM. Luc Matthey-Doret, de la Brévine, et Hermann Pfenninger de La Chaux-de-Fonds, le premier pour 50 années de sociétariat et le second pour 35. Plateau et gobelet furent appréciés ; c'est bien au sein de la section que ce témoignage de reconnaissance de la Romande à l'adresse de ceux restés fidèles à la société, revêt son caractère le mieux adapté à la circonstance. Les souvenirs heureux ou malheureux des belles et des mauvaises années sont évoqués ; un petit retour en arrière avant de vivre les aventures que nous réserve la prochaine saison apicole qui s'approche.

Quelques directives d'ordre pratique relatives à l'activité envisagée pour 1963 sont rapidement examinées. Orientation des inspecteurs qui doivent rester les amis, les conseillers des apiculteurs ; attitude digne, conciliante dans tous les domaines envers chacun. La jeune génération appelée à reprendre le flambeau de leurs aînés doit être encouragée et aidée dans la mesure des possibilités. Il est aussi rappelé que les ruchers de notre collègue Feutz, décédé l'an dernier aux Ponts-de-Martel, sont à vendre ; c'est M. G. Ducommun, inspecteur des ruchers dans cette localité, qui donnera tous les renseignements désirables.

La pièce de résistance de l'assemblée consistait en une conférence sur l'élevage des reines par M. Molleyres, apiculteur-éleveur bien connu dans la région. Praticien bien éprouvé, le conférencier sut intéresser l'auditoire tant par sa méthode d'élevage que par ses réponses aux nombreuses questions posées par

les apiculteurs. Que M. Molleyres en soit encore une fois remercié. Une visite à la station d'élevage de Saint-Imier, chez le conférencier, aura lieu suivant entente.

* * *

Le traditionnel souper que la section organise à la fin de l'hiver s'est dégusté, à la satisfaction complète des quarante-cinq participants, à la Maison du Peuple à La Chaux-de-Fonds, le 2 mars écoulé. Des deux jubilaires invités, seul M. Pfenninger nous honorait de sa présence, son collègue, M. Luc Matthey-Doret, âgé de 86 ans, ayant renoncé, quoiqu'en bonne santé, à l'aventure d'un voyage de nuit à effectuer partiellement en traîneau des Cuches à la Brévine. Ambiance très sympathique créée aussi en partie par les organisateurs qui avaient tout mis en œuvre pour faire de cette soirée une réunion familiale. De la musique, de magnifiques films en couleurs pris lors d'ascensions ou de survols de nos Alpes, région du Cervin plus spécialement, comme aussi de fleurs dans toute leur beauté, ont agrémenté cette veillée dans une notable mesure. Une « Césarienne à l'écurie » est une réussite complète du photographe M. Grobéty, frère cadet de notre membre du comité, M. Lucien Grobéty. Les citadins formant la majorité des présents ont eu l'occasion de réaliser que la vie paysanne réserve parfois de sérieux soucis à l'agriculteur et à sa famille ; mais aussi, quel merveilleux exemple de vitalité, quelle rapide métamorphose opérée par la nature en quelques heures chez l'être auquel rien de manquait pour vivre !

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée et... à la prochaine !

G. M.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE LA BROUARDE

L'assemblée générale du 3 mars a approuvé le protocole et le rapport d'activité 1962, qui étaient bien établis. Notre caisse est en ordre et son actif bon, grâce au dévouement de notre caissier et à la vente des sucres. Par suite de démissions, de radiations et de décès, notre effectif a diminué, quoique deux entrées sont annoncées. L'assemblée s'est recueillie pour honorer la mémoire de trois membres défunts. Il est remis le beau gobelet de la Romande à plusieurs membres vétérans, ainsi que douze diplômes pour vingt ans de sociétariat et plus. Vétérans et diplômés furent vivement acclamés. La réélection du comité eut lieu sans incident, malgré la démission de M. Lambert, lequel fut acclamé membre honoraire pour plus de 60 ans d'activité apicole et au comité.

Le programme d'activité 1963 se présente comme suit :

1. Samedi 6 avril, à 14 h. 30, à Domdidier, conférence de M. Chassot sur la comptabilité apicole simple et annotations des ruches.
2. Le 19 mai, à 14 heures, visite des ruchers Terrapon & Marmy, Estavayer.
3. Le 9 juin, à 14 heures, visite des ruchers Merminod & Gillet, à Cugy, ruchers à la frontière de Payerne.
4. Samedi 6 juillet, promenade en cars à Chamonix.
5. Le 4 août, à 14 h. 30, à Cugy, conférence sur l'hivernage et le traitement, la conservation du miel.

La cotisation reste fixée à 12 francs.

Plusieurs membres remercièrent le comité, ainsi que la Romande, pour les vétérans, et félicitèrent le caissier pour l'achat du sucre à un prix favorable à tous.

Le comité.

Assemblée des délégués des sociétés d'apiculture de la Fédération valaisanne à Ayent le 24 février 1963.

Dimanche 24 février 1963 s'est tenue à Ayent l'assemblée des délégués des huit sociétés d'apiculture du Valais romand groupées dans la Fédération valaisanne.

La journée débuta par l'assistance à la messe à l'église paroissiale de Saint-Romain.

Au Café du Rawil, sous la présidence de M. Joseph Germanier, de Sierre, l'ordre du jour fut rapidement parcouru et liquidé et pourtant nombreux furent les délégués qui intervinrent soit pour obtenir des renseignements complémentaires, soit pour faire des propositions judicieuses.

Le procès-verbal de l'assemblée de 1962 à Vex, rédigé avec beaucoup d'esprit et d'humour par le secrétaire M. André Jacquier, fut adopté à l'unanimité. Les comptes de l'exercice 1962 bouclent pour la première fois depuis de nombreuses années par un assez gros déficit provenant notamment de l'impression de 3000 exemplaires des nouveaux statuts, du subside accordé pour la confection d'une affiche de propagande pour la protection de l'abeille lors de la lutte antiparasitaire et encore des gros sinistres que la caisse de Compensation a dû supporter pour l'assurance loque.

La cotisation annuelle 1964 est portée de Fr. 10.— à Fr. 12.—.

Les sociétés de Monthey et Sierre ont été désignées comme vérificatrices pour 1963 et le district du soleil recevra les délégués en 1964. Sur proposition du doyen d'âge, M. Antoine Maistre, d'Evolène, que nous félicitons pour ses interventions judicieuses et pleines de finesse, le comité de la Fédération est confirmé dans ses fonctions pour une période de trois ans. Il est composé de MM. Joseph Germanier, président, Sierre, Emile Gaspoz, vice-président, Saint-Martin, André Jacquier, secrétaire-caissier, Les Marécottes.

Sous « divers », les délégués, à l'unanimité, proposent de présenter à l'assemblée de la SAR le 9 mars prochain à Lausanne le vœu de revaloriser le prix du miel suisse et de le porter à Fr. 8.— le kilo en gros.

M. Meunier, ancien président de la Romande et M. le Dr Cappi représentant le Département de l'intérieur, apportèrent avec le fruit de leurs expériences les vœux qu'ils forment pour la prospérité de la Fédération et de l'apiculture en général.

Après que notre collègue apiculteur M. Philippoz, conseiller communal, eut offert l'apéritif au nom de la Municipalité et présenté un historique fort intéressant sur sa commune, les délégués apprécièrent le banquet très bien servi. Pendant que chacun dégustait le dessert, tous écoutèrent avec un vif intérêt le brillant exposé de M. Richard, inspecteur cantonal des ruchers, sur le travail effectué en 1962 et surtout les mesures et projets de protection de l'abeille durant la lutte antiparasitaire faite par les arboriculteurs. En effet, une campagne publicitaire va être entreprise ces prochains jours en vue de mieux faire comprendre le rôle de l'abeille dans la fécondation des fruits. En 1962, plusieurs cas très graves d'intoxication ont été constatés dans le centre du Valais au moment des traitements. Ces dégâts résultent le plus souvent de l'ignorance ou de l'insouciance à l'égard de l'abeille, à la fois contraire aux intérêts des arboriculteurs et à l'intérêt général.

Vivement applaudi et remercié par plusieurs délégués, M. Richard put en conclure, avec fierté, que sa compétence et son dévouement sont unanimement reconnus.

Belle journée, de laquelle, tous garderont un lumineux souvenir.

A. J.

Convocations

Société d'apiculture de Saint-Maurice

L'assemblée générale de printemps est prévue pour le dimanche 28 avril à Dorénaz.

Le programme avec l'ordre du jour sera envoyé quelques jours auparavant à tous les membres. D'ores et déjà, nous vous prions de réserver cet après-midi.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 8 avril 1963, à 20 h. 30, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.

Sujet : A propos de l'Odorat et du Goût chez les abeilles.

Société d'apiculture de Lausanne

Prochaine amicale le samedi 6 avril 1963, à 20 h. 15, Restaurant de la Cloche.

« Après un mauvais hivernage, quels soins donner à nos colonies. »

Ce problème d'actualité nous sera présenté par un apiculteur de valeur : M. Derivaz, de Lausanne, qui possède un grand rucher au-dessus de St-Gingolph.

Pour combler les pertes, une aide est envisagée, répondez tous à ces trois questions :

1. Nombre de colonies mises en hivernage ;
2. Nombre de colonies viables au 10 avril ;
3. Désirez-vous combler les pertes par un apport extérieur ?

Renseignements à adresser pour le 15 avril à M. G. Maget, chemin du Village 45, Lausanne.

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Un merveilleux développement printanier

Apiculteurs ! Faites confiance au produit simple et naturel qui a fait ses preuves depuis plus de trente ans.

Nourrissement stimulant par excellence, fabriqué avec pur sucre de canne et miel du Jura. Faites un essai, vous en serez enchantés. Nombreuses références. Prix par kg. 2 fr. 90. Blocs ronds 8-9-3 cm., plaques 28-10-2 cm. ou en cadres D.B. 3 kg. 1/2 Suisse c. 2 kg. 1/2 environ ou en cadres de hausses. Très pratique en toute saison. Envoi contre remboursement.

Franco de port gare destinataire à partir de 20 kg.

TH. BAILLOD, apicult. Numa-Droz 173, La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 20 43
